

Programme d'accompagnement VAE , préconisations aux accompagnateurs
Certification professionnelle d' "Expert en accompagnement à la transition par la bioinspiration et le design (MS)", délivrée sous l'autorité de ENSCI Les Ateliers et enregistrée au niveau 7 du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP40348) par décision du Directeur général de France Compétences du
28/03/2025
V2 2025

1/ Notice accompagnement

Dans le cadre de la démarche VAE sur la plateforme France VAE, les candidats peuvent choisir un architecte de VAE dans les consultants proposés.

Ce document a pour but de leur permettre de cadrer leur accompagnement en fonction des attendus de l'école sur la certification concernée en jury de VAE.

Attention, seule l'école est habilitée à encadrer la thèse professionnelle, accompagnement spécifique pour un titre de ce niveau, qui est compris dans nos tarifs de passage en soutenance de VAE.

L'encadrement de la thèse professionnelle comprend 15 H de conseil sous forme de réunions à l'école /en visio (méthodologies, aide à la réflexion et à la formulation de la demande), et/ou réunions téléphoniques(réponse questions ponctuelles)

Mission de l'Architecte VAE (extérieur école, via France VAE):

Son accompagnement à la validation des acquis de l'expérience doit comprendre:

- une aide méthodologique à la description des activités et de l'expérience du candidat correspondant aux exigences des prérequis de la certification visée,
- un conseil à la formalisation de son dossier de validation,
- un conseil à la préparation de l'entretien avec le jury et le cas échéant à la mise en situation professionnelle.

Cadrage général

L'Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle est un établissement singulier dans sa pédagogie et ses attentes, elle forme des profils particuliers de professionnels.

Quelle que soit la certification visée, l'architecte VAE devra veiller à respecter ce positionnement.

Les certifiés de l'ENSCI se caractérisent:

- Par leur approche du design et de la création comme des disciplines transversales, créatives, de résolution de problèmes, d'organisation, d'innovation qui peuvent s'appliquer à toutes les échelles et à tous les sujets, en considérant toujours le vivant, la personne, et ce qui fait société et citoyens, avec une approche inclusive, soucieuse de l'égalité de traitement, éthique, et responsable.=

- Ils développent des approches critiques, systémiques, qui embrassent la complexité, l'incertitude.
- Ils travaillent en réseau d'expertises, en développant des dispositifs d'inclusion
- Ils ont, en conséquence, une expertise reconnue pour gérer des situations complexes, qui demandent des solutions nouvelles, des outils nouveaux, des changements de paradigme.

Afin de mieux comprendre comment ce positionnement se traduit, nous invitons les architectes VAE à consulter les soutenances des élèves en replay sur la page [You tube](#) de l'école, ainsi que les mémoires et projets des certifications concernées sur les pages [Mémoires et projets](#) du site de la Formation tout au long de la vie, ou bien de prendre rendez-vous avec le studio documentation de l'école qui archive les projets et mémoires des titres des grades de master.

II/ La procédure d'habilitation du jury de certification

Composition du jury

Président ou présidente du jury : professionnel choisi pour sa position d'expertise en innovation/stratégie en design ou en bioinspiration et ses capacités de bienveillance et de modération.

Les personnalités pressenties sont proposées par les responsables pédagogiques. Après consultations des profils potentiels et entretiens avec les personnes retenues, le responsable du département de formation continue rend sa décision. La présidence évolue dans le temps. Membre votant.

- Directeur ou directrice pédagogique de la certification (enseignant chercheur et professionnel du secteur) et ou Responsable du département de formation continue . Leur présence permet d'examiner l'adéquation du travail présenté avec les objectifs de la formation. Membres votants
- Membre Designer : personnalité professionnelle distinguée par sa pratique professionnelle stratégique en design et innovation et ou en bioinspiration. Membre votant.
- Directeur de la thèse professionnelle : personnalité qualifiée pour le domaine/sujet/problématique abordé par l'élève. Il peut être enseignant, chercheur, consultant, designer, conseil en innovation, sociologue, etc. Il peut être présenté par l'élève, il doit alors faire l'objet d'une approbation de la part des responsables du MS qui prennent en compte son expertise et sa capacité universitaire à diriger un mémoire, ses capacités d'écoute et de conseil ouvert. Il peut être proposé par l'équipe pédagogique. Les mêmes critères de sélection s'appliquent alors. Avis consultatif.
- Optionnel/ Expert invité par l'élève – Un sujet peut requérir le recours à un expert de domaine ou sujet. L'expert peut être proposé par l'élève, qui l'a généralement rencontré lors

de ses recherches, ou bien par les responsables pédagogiques du MS. Son avis est consultatif.

La validation complète de la certification comprend:

- validation des blocs de compétences de 1 à 5
- validation de la thèse professionnelle en soutenance
- validation de la mission professionnelle

Délibérations du jury

Le jury délibère collectivement en présence du ou des responsables du MS et de la responsable de la formation continue de l'ENSCI dans les deux jours à l'issue des soutenances .

Il décide de la délivrance partielle, totale ou de la non-délivrance du titre.

Le jury est souverain. Aucun recours n'est recevable contre les décisions prises par le jury (sauf cas mentionnés dans le paragraphe "recours" du règlement).

Après délibération, le jury prononce les résultats définitifs de l'examen et signe la décision (procès-verbal).

III/ Déroulement des épreuves de la certification

Modus operandi de l'oral de soutenance de la certification

Chaque passage en format VAE dure au total 2H

Les présentations durent entre 50 à 60 min,
Elles sont suivies de questions/réponses avec le jury (30 min),
Puis des débats internes au jury sans le soutenant.

Les résultats sont donnés après délibération dans les 15 jours suivant la soutenance.
En termes de structure, au-delà du sujet principal de la présentation (les projets professionnels commentés et la soutenance de thèse professionnelle) il est important de rappeler en introduction son parcours et la raison pour laquelle le candidat a choisi de traiter les sujets présentés.

Une structuration de soutenance est attendue des candidats selon les modalités suivantes, en s'aidant des supports appropriés à la démonstration:

- Présentation du candidat, ses objectifs personnels et professionnels dans son processus de VAE /
Temps indicatif : 5 mn

-Présentation des projets de mission professionnelle en scénographie installée et scénarisée:
mise en perspective de l'apport biomimétisme et design, analyse du projet, de la dynamique de groupe, des pistes développées et conclusions
contenu, projets mis en œuvre, analyse critique pour dégager les enseignements (bonnes pratiques et points d'achoppement)

-Présentation de la thèse professionnelle: sujet, problématiques, pistes, analyses, conclusions,
projections: 25 mn

Notamment , il est important d'aborder :

- la question posée et la méthode choisie pour y répondre ;
- les principaux résultats et leur interprétation ;
- la portée du travail par rapport à la question posée ;
- les difficultés rencontrées et les limites de l'activité ;
- les perspectives ouvertes par ce travail.

- Conclusions: synthèse et projections professionnelles/ Temps indicatif : 5 mn

Questions/ échanges avec le jury 30 mn

Les membres du jury s'expriment devant le candidat à la fois sur le projet et sur la soutenance, et pour chacun, à la fois sur le contenu et sur la forme.

Ils peuvent exposer des remarques, critiques, et posent des questions auxquelles le candidat est invité à répondre

Les critères d'évaluation de la thèse professionnelle

- Pertinence des concepts utilisés et/ou discutés
- Niveau d'appropriation des concepts pour soulever une problématique personnelle
- Balisage du sujet et des connaissances existantes (état de l'art)
- Structuration de la pensée/du raisonnement
- Richesse des matériaux collectés (écrits, textes, expérimentations...)
- Robustesse de l'interprétation, originalité et portée du travail
- Mobilisation des appuis théoriques et bibliographiques dans la construction du propos,
- Rédaction et forme du mémoire (structure, écriture, orthographe, mise en page, pertinence de la forma par rapport au contenu)
- Présentation orale : savoir capter son public, aisance, qualité des visuels soutien de l'exposé, distance, sens critique

IV / Les possibilités d'aménagement des épreuves (PSH)

Pour permettre de répondre à une situation de handicap, il est prévu par le certificateur que les examens (présentation orale, support de présentation, maquettage, temps de réalisations, modalités...) soient ouverts à différents aménagements, comme :

- Un temps de présentation et ou un lieu aménagé.
- Une posture physique scénographique à l'avantage de la compensation du candidat (par exemple, en format assis de conférencier, en posture de lecteur, plutôt que debout et en animation de diaporama).
- L'utilisation de media et supports appropriés (par exemple audio plutôt que visuels ou transcriptions, modélisation 3D plutôt que maquette pour un candidat qui ne peut pas travailler en atelier, document podcast ou vidéo selon la compensation nécessaire en lieu et place de prototypes physiques ou numériques, le recours au dessin ou à la 3D en lieu et place de l'écriture, etc.).
- Le choix d'un support de restitution pour l'oral de soutenance adapté (par exemple, remplacer des exposés écrits par des restitutions vidéo, ou audio, ou des supports graphiques, filmer et diffuser une présentation par le candidat ou par un acteur intervenant en compensation, etc.) .

- L'utilisation d'outils de compensation comme , par exemple, des logiciels de transcription ou une boucle électronique pour l'audition
- Le recours à un accompagnant, pour assurer un service de compensation.
Pour mettre en place ces aménagements, le candidat ou la candidate prendra rendez-vous spécifiquement avec le référent handicap karim.rouillon@ensci.com

V/ Les modalités d'obtention de la certification

Les modalités d'évaluation comprennent :

1. **Deux types de mise en situation professionnelle** permettent d'évaluer les blocs de compétences :
 - La **réalisation en collectif d'un projet** industriel ou de politiques publiques, avec un sujet réel ou prospectif.
 - La **réalisation d'une ou de missions professionnelles** en entreprise, ou en association, ou en secteur public.

Les livrables attendus sont: un diagnostic, une feuille de route, des notes de synthèse, des modélisations, des présentations visuelles et leur soutenance orale, en groupe ou individuelle, un audit, un rapport... un ensemble de document scénographiés.

Les supports de présentations et moyens de restitution peuvent prendre toute forme de média jugé approprié au projet ou à la situation de handicap des candidats.

2. **Une thèse professionnelle portant sur les enjeux de recherche ou de métier de la transition par la bio inspiration liée au design, dans un contexte professionnel ou politique identifié et problématisé.**

Les livrables attendus sont: une thèse professionnelle sous forme écrite ou tout autre media jugé approprié au projet ou à la situation de handicap du candidat. Un oral de présentation et soutenance devant jury.

La validation de la VAE peut être totale ou partielle.

Le jury préconise, en cas de validation partielle, des actions et compléments de contenus, des formations. L'école ne propose pas ses formations au candidat pour ne pas être juge et partie.

Note sur les preuves de mission, exemples de documents ou de formalisation:

Chaque livrable peut être adapté en forme ou en compensation en fonction des besoins d'accessibilité du candidat.

Chaque livrable peut être adapté en forme ou en compensation en fonction des besoins d'accessibilité du candidat.

Immersion

Immersion en profondeur dans le sujet (rencontre avec le partenaire, identification de ressources fondamentales sur le sujet, montée en connaissances et identification des nœuds problématiques).

(Outils de: collaboration, organisation, exploration, documentation, présentation...)

Cas d'étude

Définition de la problématique à traiter (échelle, contexte, pertinence) et rétroplanning

Donner des pistes du livrable (mapping, priorisations, décisions argumentées)

Cahier des charges & exploration biologique

Définition du cahier des charges (identifier des fonctions, des principes, des acteurs, des organisations, des typologies de services... qui devront apparaître dans le projet final) qui doit permettre de démarrer l'exploration biologique.

Idées bio-inspirées et grilles d'analyse

Génération d'idées bio-inspirées. (Carnet d'idées, mapping ...) et établissement de vos propres grilles d'analyse et de sélection.

Concepts biomimétiques

Transformation des idées bio-inspirées en concepts biomimétiques. (Scénarios d'usages, Croquis, représentation 2D / 3D ...)

Le dossier professionnel peut prendre des formes différentes, chacune choisie, construite et adaptée aussi bien à la structure d'accueil, à la prise en compte des besoins d'inclusion du candidat, qu'aux missions réalisées durant cette période.

Le support de restitution doit porter une attention particulière :

- *À donner une vision globale des missions professionnelles*
- *À rendre lisible les problématiques rencontrées*
- *À mettre en perspective des apprentissages, notamment il faut veiller à conserver une approche critique*
- *À rendre compte d'une posture d'Expert en stratégie d'innovation durable par le design (MS)*

Le certificateur cherche, sur la validation du dossier professionnel, à évaluer la posture attendue en regard de la certification. En clair: les organisations ont différents niveaux de maturité par rapport à la démarche. L'évaluation ne s'attache pas à évaluer la qualité des projets présentés, mais bien la posture professionnelle du candidat qui doit analyser dans son rapport les facteurs qui freinent ou qui sont favorables à l'implémentation d'un projet d'accompagnement à la transition par la bioinspiration et le design.

VI/ La thèse professionnelle

La thèse professionnelle est une demande spécifique du règlement du label MS de la CGE.

Pendant le processus de VAE, le candidat réalise une thèse professionnelle, pour laquelle il reçoit un soutien de direction et d'encadrement par les enseignants chercheurs du MS .

Elle est évaluée par le jury de soutenance qui la reçoit un mois en amont de l'examen et produit un avis argumenté sur la base de la lecture/ prise de connaissance du support en prenant en compte:

- État de l'art et validité du corpus de recherche (plusieurs media possibles)
- Problématisation et pertinence du champ d'étude par rapport à l'objet de la certification
- Plan et cheminement de la pensée
- Pertinence des supports de démonstration
- Capacité à rendre compte de son propos
- Mise en perspective et approche critique

Format de la thèse professionnelle

La thèse professionnelle peut prendre des formes différentes, chacune choisie, construite et adaptée aussi bien à la question posée qu'au trajet parcouru : depuis la forme classique universitaire, en passant par le récit personnel, le dessin, la cartographie, la photographie, le film, la revue, l'album... La taille des écrits pourra être comprise entre (environ) 30 et 100 pages ou l'équivalent si le support est différent.

Il s'agit surtout pour le candidat de prendre en charge la forme et le fond dans leur ensemble, de faire des choix, de trouver des solutions adaptées aux besoins et aux compétences, tout en respectant le temps imparti. La thèse professionnelle peut être appréhendée de la même manière qu'un projet de design.

Les attendus pour l'évaluation

Des compétences communes à ces formes hétérogènes doivent pouvoir être repérables et repérées par les membres du jury :

- Un sujet à impact, choisi et assumé , problématisé et vu dans toute sa complexité ;
- Des compétences rédactionnelles et/ou une maîtrise de la technique employée ;
- Une très grande lisibilité du tout et des parties ;
- Une capacité à hiérarchiser, c'est-à-dire à maîtriser tout à la fois analyse et synthèse.

Une démonstration des compétences acquises en regard au référentiel de la certification est attendue, et notamment :

- Une démonstration de la compétence d'organisation de l'étude: collection de l'information, consultations d'avis et d'ouvrages d'experts, articulation de ces informations, dégagement d'une problématique en lien avec la société/ le monde professionnel/ les enjeux écologiques et inclusifs , analyse des enjeux et des parties prenantes, des leviers d'action,
- Des hypothèses créatives de plans d'actions ou de dispositifs, organisation et restitution des tests en situation, analyse et valorisation des résultats à la lumière des enjeux,
- Des conclusions de l'étude et ouvertures, questionnements et valorisations futures envisagés.

Chaque thèse professionnelle devra rendre compte des références, lectures, interviews, exemples iconographiques et connaissances acquises, notamment en présentant ses références documentaires.

La thèse professionnelle fait l'objet d'une présentation publique lors de la soutenance de certification, et devra donc être remise aux responsables pédagogiques un mois avant la soutenance, en format PDF ou vidéo, ou tout support adapté et communicable par courrier électronique pour permettre à tous les membres du jury d'en prendre connaissance. Le directeur ou la directrice de thèse professionnelle pourra être présent au jury de soutenance de certification et défendre les choix de l'élève concernant le mémoire.

L'utilisation de l'IA doit être conforme à l'éthique (pas de plagiat, pas d'écriture automatique, etc.)

VI - Fraudes

En cas de fraude sur l'examen de VAE, le certificateur mène une enquête auprès des parties impliquées et se réserve le droit d'annuler une décision de jury de certification, après avoir informé ce jury des agissements commis, et s'être concerté avec lui sur la sanction qui peut aller jusqu'à l'interdiction de se représenter en certification.

Est considérée comme fraude à l'examen:

- la présentation de travaux qui ne créditent pas leurs auteurs, et ou qui s'accaparent les travaux d'une personne ou d'un groupe
- Omettre de mentionner d'utilisation de l'IA (dans quelles proportions, à quelles fins) pour produire une thèse professionnelle.
- Le plagiat avéré

VII/ Suggestion de plan de travail des réunions pour les architectes VAE

PREMIERE REUNION

- Présentation du rôle de l'accompagnateur et des attendus de la certification

Phase 1 : état des lieux

- Séance de travail avec le candidat pour l'aider à :

- comprendre les attendus du référentiel
- explorer son parcours professionnel pour repérer les éléments saillants et pertinents pour le dossier professionnel, selon le titre
- première approche de la thèse professionnelle: les thématiques envisagées par le candidat

DEUXIEME REUNION

Phase 1 : état des lieux

- Séance de travail avec le candidat :

- décrire son activité : exploration de son parcours
- analyser les spécificités des situations de travail rencontrées
- examiner le travail réel et non le travail prescrit
- prendre de la distance par rapport à ses différentes expériences

- Méthodologie: problématiser un enjeu professionnel en vue de définir un sujet de la thèse professionnelle-

TROISIEME REUNION

Phase 2 : mise en perspective

- Séance de travail avec le candidat :

- Organiser et articuler les idées du dossier professionnel entre elles pour garantir la cohérence ; discerner l'important du superflu ; faire des liens avec la thèse professionnelle dans sa trajectoire.
- Méthodologie: thématiques, questions problématisées, parties, articulation, mis en lien avec les ressources documentaires présentes et à compléter)
- Envisager les différents formats de restitution pour pouvoir prendre en compte d'autres besoins d'inclusion éventuels du candidat.

QUATRIEME REUNION /2H

Phase 3 : développement

Séance de travail visant à :

- Structurer un plan de présentation des éléments en favorisant une expression concise et précise
- Un diagnostic sur les éventuelles lacunes, et les conseils pour y remédier ;
- Retour sur la première rédaction de la thèse professionnelle présentée par le candidat à son directeur.trice de thèse professionnelle en VAE: points forts, axes d'améliorations, articulations, mise en perspective et relation avec la projection professionnelle.

CINQUIEME REUNION /2H

Phase 3 : développement

Séance de travail visant à :

- Donner des recommandations de fond s'appuyant sur les grilles de lecture des jurys concernant le dossier professionnel qui doit être bien ébauché à ce stade
- Approfondir les questions traitées dans la thèse professionnelle, vérifier les articulations, la démonstration, la solidité des appuis documentaire selon les besoins de la démonstration
- Préfigurer les formats de restitution selon les besoins du candidat en regard des attentes de la certification

L'accompagnement académique est compris dans le forfait VAE.

L'accompagnement peut être réalisé en présentiel ou en distanciel.

Il ne comprend pas de prestation d'hébergement ou de restauration.

Les candidats qui le souhaitent peuvent prendre contact avec le référent handicap/ accessibilité pour un aménagement de parcours à leurs besoins spécifiques et en tout état de cause, ils sont invités à échanger avec la personne en charge de la direction de leur thèse professionnelle et de sa soutenance sur leurs besoins spécifiques d'aménagement, qu'il s'agisse de compensation physique ou mentale.

réfèrent handicap: [Karim ROUILLON](#)

contact du service pour rendez-vous ou questions:

formation-continue@ensci.com

06 47 47 45 30

Replays des soutenances

<https://www.youtube.com/@ensci-lesateliers8527/streams>

Mémoires et projets professionnels des certifiés:

<https://formation-continue.ensci.com/galerie>

Lieu des examens:

ENSCI Les Ateliers

48 rue Saint Sabin, Paris 11e

Métro Ligne 5 , station Bréguet Sabin ou Richard lenoir

et 8 , station Chemin vert ou Saint Sébastien Froissart

Bus 91